

(λ)

(N° 4.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1860-1861.

Projet de Loi contenant le Budget du Ministère de l'Intérieur, pour l'exercice 1861.

*(Voir les N° 97, son supplément, et 159, session 1859-1860, et les n° 17,
20, 24, 25 et 29, session 1860-1861 de la Chambre des Représentants.)*

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut :

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Intérieur est fixé, pour l'exercice 1861, à la somme de huit millions neuf cent trente-deux mille cinq cent soixante-huit francs trente et un centimes (fr. 8,932,568 31 c^s), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 7 décembre 1860.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,
(Signé) VERVOORT.*

*Les Secrétaires,
(Signé) Baron SNOY.
H. DE BOE.*

(2)

Budget du Ministère de l'Intérieur pour l'exercice 1861.

ARTICLES	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE PREMIER.			
	ADMINISTRATION CENTRALE.			
	<i>Personnel.</i>			
1	Traitement du Ministre	21,000 »	»	
2	Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service	214,350 »	»	
	<i>Matériel.</i>			
5	Fournitures de bureau, impressions, achats et répa- rations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses, et souscription au Bulletin adminis- tratif du Ministère de l'Intérieur	44,460 »	2,000 »	286,510 »
	<i>Frais de déplacement.</i>			
4	Frais de route et de séjour, courriers extraordinaires.	4,500 »	»	
	CHAPITRE II.			
	PENSIONS ET SECOURS.			
5	Pensions. — Premier terme des pensions à accor- der éventuellement	6,000 »	»	
6	Subvention éventuelle d'une ou de plusieurs caisses de pensions des secrétaires communaux	15,508 »	»	
7	Secours à d'anciens employés belges aux Indes, ou à leurs veuves.	»	4,094 66	35,602 66
8	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse	10,000 »	»	
	CHAPITRE III.			
	STATISTIQUE GÉNÉRALE.			
9	Frais de bureau et jetons de présence de la commis- sion centrale de statistique. — Frais de bureau des commissions provinciales. — Vérification des registres de la population.	9,000 »	»	
10	Frais de rédaction et de publication des travaux du bureau de statistique générale, de la commission centrale et des commissions provinciales	5,500 »	»	14,500 »
	CHAPITRE IV.			
	FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES PROVINCES.			
	<i>Province d'Anvers.</i>			
11	Traitement du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	57,700 »	»	
12	Traitement des employés et gens de service. . .	48,000 »	»	
13	Frais de route, matériel et dépenses imprévues .	18,500 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	<i>Province de Brabant.</i>			
14	Traitement du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	37,700 »	»	
15	Traitement des employés et gens de service. . .	59,000 »	»	
16	Frais de route, matériel et dépenses imprévues . .	18,700 »	»	
	<i>Province de la Flandre occidentale.</i>			
17	Traitement du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	37,700 »	»	
18	Traitement des employés et gens de service . . .	51,000 »	»	
19	Frais de route, matériel et dépenses imprévues. .	19,250 »	»	
	<i>Province de la Flandre orientale.</i>			
20	Traitement du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	37,700 »	»	
21	Traitement des employés et gens de service . . .	53,150 »	»	
22	Frais de route, matériel et dépenses imprévues. .	18,500 »	»	
	<i>Province de Hainaut.</i>			
23	Traitement du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	37,700 »	»	
24	Traitement des employés et gens de service . . .	59,000 »	»	
25	Frais de route, matériel et dépenses imprévues . .	18,930 »	»	
	<i>Province de Liège.</i>			
26	Traitement du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	37,700 »	»	939,520 »
27	Traitement des employés et gens de service . . .	51,000 »	»	
28	Frais de route, matériel et dépenses imprévues . .	18,690 »	»	
	<i>Province de Limbourg.</i>			
29	Traitement du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	37,700 »	»	
30	Traitement des employés et gens de service . . .	39,000 »	»	
31	Frais de route, matériel et dépenses imprévues. .	15,200 »	»	
	<i>Province de Luxembourg.</i>			
32	Traitement du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	37,700 »	»	
33	Traitement des employés et gens de service . . .	39,000 »	»	
34	Frais de route, matériel et dépenses imprévues . .	15,200 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinares et permanents.	extraordinaires et temporaires.	
	<i>Province de Namur.</i>			
35	Traitement du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	37,700 »	»	
36	Traitement des employés et gens de service . . .	42,000 »	»	
57	Frais de route, matériel et dépenses imprévues . .	14,700 »	»	
	CHAPITRE V.			
	FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES ARRONDISSEMENTS.			
38	Traitement des commissaires d'arrondissement . .	174,915 »	»	
59	Émoluments pour frais de bureau	88,850 »	»	
40	Frais de route et de tournées.	26,000 »	»	290,265 »
41	Frais d'exploits relatifs aux appels interjetés d'office, en vertu de l'art. 7 de la loi du 1 ^{er} avril 1843 . .	500 »	»	
	CHAPITRE VI.			
	MILICE.			
42	Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impression et de voyage pour la levée de la milice. — Vacations des officiers de santé en matière de milice. — Primes pour arrestation de réfractaires.	63,000 »	»	65,100 »
43	Frais d'impression des listes alphabétiques et des registres d'inscription; frais de recours en cassation en matière de milice (loi du 18 juin 1849) .	2,100 »	»	
	CHAPITRE VII.			
	GARDE CIVIQUE.			
44	Inspections générales, frais de tournées, et commandants supérieurs	6,885 »	»	
45	Achat, entretien et réparation des armes et objets d'équipement, magasin central.—Frais d'impression des états de signalement et des brevets d'officiers. (Une somme de 4,185 fr. pourra être transférée de l'art. 44 à l'art. 45.)	10,000 »	»	20,000 »
46	Personnel du magasin central.	3,115 »	»	
	CHAPITRE VIII.			
	FÊTES NATIONALES.			
47	Frais de célébration des fêtes nationales	40,000 »	»	
48	Tir national	25,000	»	
	Frais de concours et d'expériences pour arrêter un type d'arme de guerre uniforme, indiquer aux sociétés de tir et aux compagnies spéciales de la garde civique, avec faculté de transfert au § 1 ^{er} , si le crédit n'est pas absorbé par les frais de concours et d'expériences	»	10,000 »	75,000 »
	CHAPITRE IX.			
	RÉCOMPENSES HONORIFIQUES ET PÉCUNIAIRES.			
49	Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement, de courage et d'humanité; impression et calligraphie des diplômes, frais de distribution, etc.	8,000 »	»	8,000

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE X. LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.			
50	Pensions de 250 francs en faveur des légionnaires, des décorés de la croix de Fer et des blessés de septembre peu favorisés de la fortune ; subsides à leurs veuves ou orphelins La somme qui, par suite des décès survenant parmi les pensionnés, deviendra pour chaque exercice sans emploi sur le crédit de 200,000 fr., sera affectée : 1° A desservir de nouvelles pensions ; 2° A porter à 125 francs les pensions des veuves ; 3° A augmenter les pensions des décorés de la croix de Fer et de blessés de septembre non décorés, jusqu'à ce qu'elles atteignent le chiffre <i>maximum</i> de 1,200 francs ; 4° A augmenter les pensions des veuves de décorés de la croix de Fer et de blessés de septembre, proportionnellement à l'augmentation qui sera accordée aux décorés et blessés, jusqu'au chiffre <i>maximum</i> de 400 francs.		200,000 »	222,000 »
51	Subside au fonds spécial des blessés de septembre et à leurs familles.	»	22,000 »	
	CHAPITRE XI. AGRICULTURE.			
52	Indemnité pour bestiaux abattus	150,000 »	»	
53	Service vétérinaire	50,000 »	»	
54	Traitements et indemnités du personnel du haras	59,150 »	»	
55	Traitements et indemnités de disponibilité.	»	1,600 »	
56	Matériel du haras, frais de voyage du personnel et achat d'étalons	102,000 »	»	
57	Amélioration de la race chevaline indigène ; exécution des règlements provinciaux sur la matière ; exécution des règlements provinciaux pour l'amélioration de la race bovine ; amélioration des espèces bovine, ovine et porcine.	93,500 »	»	
58	Conseil supérieur et commissions provinciales d'agriculture ; subsides pour concours et expositions ; encouragements aux sociétés et aux comices agricoles ; achats d'instruments aratoires nouveaux, destinés à servir de modèles ou à être distribués aux commissions d'agriculture, aux comices et sociétés agricoles ; achat de graines nouvelles à répartir par l'intermédiaire des commissions d'agriculture ; dépenses diverses	108,700 »	»	885,050 »
59	Enseignement professionnel de l'agriculture et de l'horticulture ; traitements de disponibilité	98,000 »	3,000 »	
60	Service des défrichements en Campine	»	25,100 »	
61	Mesures relatives aux défrichements, dépenses et indemnités nécessitées par le contrôle établi pour assurer l'exécution de la loi du 25 mars 1860.	»	60,000 »	
62	Personnel enseignant, administratif, et gens de service de l'école de médecine vétérinaire de l'État	60,800 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
65	Matériel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; travaux d'entretien, de réparation, de construc- tion; jury vétérinaire	56,700 »	12,500 »	
64	Subside à la Société d'horticulture de Bruxelles .	24,000 »	»	
CHAPITRE XII.				
VOIRIE VICINALE.				
68	Encouragements pour l'amélioration de la voirie vicinale.	980,000 »	»	
	Indemnités aux commissaires voyers	20,000 »	»	1,022,700 »
66	Inspection des chemins vicinaux, des cours d'eau et de l'agriculture; service du drainage.	13,000 »	9,700 »	
CHAPITRE XIII.				
INDUSTRIE.				
67	Frais du conseil supérieur de l'industrie et du com- merce; traitement de l'inspecteur pour les affaires d'industrie et du secrétaire du conseil	12,000 »	»	
68	Enseignement industriel	89,000 »	»	
69	Achat de modèles et de métiers perfectionnés; voyages et missions; publications utiles; récom- penses pour des procédés nouveaux et pour ou- vrages technologiques ou d'économie industrielle; subsidés en faveur d'industries nouvelles; caisses de prévoyance	15,450 »	»	
70	Subsidés aux ateliers d'apprentissage et écoles ma- nufactures; distribution de métiers, etc.	54,000 »	»	219,540 »
71	Indemnités des greffiers des conseils de pru- d'hommes	15,500 »	»	
72	Frais de rédaction et de publication du <i>Recueil offi- ciel des brevets</i>	7,000 »	»	
<i>Musée de l'industrie.</i>				
73	Traitement du personnel	18,358 »	»	
74	Matériel et frais divers	10,252 »	»	
CHAPITRE XIV.				
POIDS ET MESURES.				
75	Traitement des vérificateurs	53,400 »	»	
76	Frais de bureau et de tournées	18,000 »	»	73,400 »
77	Matériel.	2,000 »	»	
CHAPITRE XV.				
INSTRUCTION PUBLIQUE.				
<i>Enseignement supérieur.</i>				
78	Dépenses du conseil de perfectionnement de l'en- seignement supérieur	4,000 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
79	Traitements des fonctionnaires et employés des deux universités de l'État.	639,990 »	»	931,820 »
	Dépenses pour subvenir à l'augmentation des pen- sions à accorder aux professeurs de l'enseigne- ment supérieur qui étaient en fonctions avant le 21 juillet 1844 et qui sont déclarés émérites, en exécution des articles 83, 84 et 85 de l'arrêté du 25 septembre 1816	»	500 »	
80	Bourses. — Matériel des universités	127,210 »	»	928,187 »
81	Frais de route et de séjour, indemnités de séances des membres des jurys d'examen pour les grades académiques et pour le grade de professeur agrégé de l'enseignement moyen de l'un et de l'autre degré; salaire des huissiers des jurys et matériel.	150,120 »	»	
82	Dépenses du concours universitaire et frais d'impres- sion des <i>Annales des universités de Belgique</i> . . .	10,000 »	»	
CHAPITRE XVI.				
ENSEIGNEMENT MOYEN.				
83	Dépenses du conseil de perfectionnement de l'en- seignement moyen	5,000 »	»	
84	Inspection des établissements d'instruction moyenne (personnel).	18,100 »	»	
85	Frais de tournées et autres dépenses de l'inspection des établissements d'instruction moyenne . . .	9,000 »	»	
86	Frais et bourses de l'enseignement normal pédago- gique, destiné à former des professeurs pour les établissements d'instruction moyenne du degré supérieur	47,420 »	»	
87	Crédit ordinaire et supplémentaire des athénées royaux	357,994 »	»	
88	Part afférente au personnel des athénées royaux dans le crédit voté par la loi du 8 avril 1857, en fa- veur des employés de l'Etat dont le traitement est inférieur à 4,600 francs	2,800 »	»	
89	Crédit ordinaire et supplémentaire des écoles moyennes	268,200 »	»	
90	Part afférente au personnel des écoles moyennes dans le crédit voté par la loi du 8 avril 1857, en fa- veur des employés de l'Etat dont le traitement est inférieur à 4,600 francs	45,000 »	»	
91	Bourses à des élèves des écoles moyennes.	15,000 »	»	
92	Subsides à des établissements communaux ou pro- vinciaux d'instruction moyenne	109,375 »	»	
93	Frais du concours général entre les établissements d'instruction moyenne	22,000 »	»	
94	Indemnités aux professeurs de l'enseignement moyen du 1 ^{er} et du 2 ^e degré qui sont sans emploi.	»	12,298 »	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
95	Traitements de disponibilité	8,000 »	»	
96	Encouragements pour la publication d'ouvrages classiques; subsides, souscriptions, achats, etc.	8,000 »	»	
CHAPITRE XVII.				
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.				
97	Inspection civile de l'enseignement primaire et des établissements qui s'y rattachent. — Personnel .	34,000 »	»	
98	École normale du degré inférieur à Nivelles et écoles normales primaires de l'Etat à Lierre et à Nivelles. — Personnel	66,820 »	1,100 »	
99	Traitements de disponibilité pour des professeurs des écoles normales de l'Etat.	»	5,970 »	
100	Dépenses variables de l'inspection et frais d'ad- ministration. — Commission centrale. — Ma- tériel et dépenses diverses de l'école normale de l'enseignement moyen du degré inférieur et des écoles normales de l'Etat. — Écoles normales adoptées. — Cours normaux et subsides aux écoles qui pourraient être établies, avec le concours des administrations provinciales et com- munales, à l'effet d'augmenter le nombre des ins- tituteurs et des institutrices. — Service annuel or- dinaire de l'instruction primaire communale; sub- sides aux communes; constructions, réparations et ameublement de maisons d'école; encouragements (subsides et achats de livres pour les bibliothè- ques des conférences d'instituteurs); récompenses en argent ou en livres aux instituteurs primaires qui font preuve d'un zèle extraordinaire et d'une grande aptitude dans l'exercice de leurs fonctions; subsides aux caisses provinciales de prévoyance; encouragements aux recueils périodiques concer- nant l'instruction primaire; subsides pour la publication d'ouvrages destinés à répandre l'in- struction primaire; secours à d'anciens institu- teurs (art. 54 du règlement du 10 décembre 1852); frais des conférences agricoles des instituteurs primaires; subsides à des établissements spé- ciaux; salles d'asile et écoles d'adultes, etc . .	1,785,689 49	»	1,915,579 49
101	Subsides en faveur d'établissements de sourds- muets et d'aveugles.	20,000 »	»	
CHAPITRE XVIII.				
LETTRES ET SCIENCES.				
102	Subsides et encouragements; souscriptions, voyages et missions littéraires, scientifiques ou ar- chéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de l'archéologie nationale; sociétés littéraires et scientifiques; dépenses diverses; secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin ou aux familles de littérateurs ou sa-			

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
	vants décédés; subsides aux dames veuves Denis Sotiau, Van Ryswyck, Van Kerckhoven et Gaucet; subsides à des élèves de l'enseignement supérieur libre; prix quinquennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 ^{er} décembre 1845, du 6 juillet 1851 et du 25 novembre 1859; publication des <i>Chroniques belges inédites</i> ; table chronologique des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés concernant l'histoire de la Belgique; publication de documents rapportés d'Espagne; exécution d'une description géographique et historique du royaume de Belgique; bureau de paléographie	92,900 »	12,400 »	
103	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique; publication des anciens monuments de la littérature flamande et d'une collection des grands écrivains du pays.	40,000 »	5,000 »	
104	Observatoire royal; personnel	18,020 »	»	
105	— matériel et acquisitions.	7,500 »	»	
106	Bibliothèque royale; personnel	30,360 »	»	
107	Frais de la fusion des trois fonds de la Bibliothèque royale et frais de la rédaction du catalogue général.	»	6,000	
108	Bibliothèque royale; matériel et acquisitions	33,320 »	»	
109	Musée royal d'histoire naturelle; personnel	10,220 »	»	
110	— matériel et acquisitions	7,000 »	»	357,790 »
111	Subside à l'association des Bollandistes, pour la publication des <i>Acta Sanctorum</i>	»	6,000 »	
112	Archives du royaume. — Personnel.	35,650 »	1,800 »	
113	— matériel; atelier de reliure pour la restauration des documents	4,700 »	1,000 »	
114	Archives de l'État dans les provinces; personnel	20,200 »	»	
115	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i> ; frais de recouvrement de documents provenant des archives tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes, aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives; Recouvrement d'archives restées au pouvoir du gouvernement autrichien; frais de classement, de copie et de transport, etc	5 800 »	7,000 »	
116	Location de la maison servant de succursale au dépôt des archives de l'État	»	3,000 »	
117	Personnel du bureau de la librairie.	6,920 »	»	
118	Matériel du bureau de la librairie	3,000 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE XIX.			
	BEAUX-ARTS.			
119	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études; encouragements à de jeunes artistes qui ont déjà donné des preuves de mérite; voyages dans le pays et à l'étranger pour les aider à développer leurs talents; missions dans l'intérêt des arts; secours à des artistes qui se trouvent dans le besoin ou aux familles d'artistes décédés; encouragements à la gravure en taille douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts; subsides; souscriptions; acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique; subsides aux sociétés musicales, aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales; encouragements à l'art dramatique (littéraire et musical), etc.; commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes vivants ou dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; encouragements à la peinture murale, avec le concours des communes et des établissements intéressés; académies et écoles des beaux-arts autres que l'Académie d'Anvers; conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin; encouragements pour la composition musicale, la peinture, la sculpture, l'architecture et la gravure; pensions des lauréats; frais relatifs aux grands concours; dépenses diverses. . .	213,500 »	»	
120	Académie royale d'Anvers	31,750 »	»	
121	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. — Dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province de Brabant et de la ville de Bruxelles, à couvrir les dépenses tant du personnel que du matériel	55,340 »	»	
	Premier tiers de la part du gouvernement dans les frais d'acquisition d'une orgue	»	13,000 »	
122	Conservatoire royal de musique de Liège. — Dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville de Liège, à couvrir les dépenses tant du personnel que du matériel.	27,000 »	»	
123	Musée royal de peinture et de sculpture. — Personnel.	8,240 »	»	
124	Musée royal de peinture et de sculpture. — Matériel et acquisitions; frais d'impression et de vente du catalogue	23,400 »	»	
125	Musée royal d'armures et d'antiquités. — Personnel.	4,900 »	»	
126	— — — Matériel et acquisitions; frais d'impression et de vente du catalogue	8,000 »	»	
127	Entretien du monument de la place des Martyrs, des jardins et des arbustes; salaire des gardiens. Frais de surveillance et d'entretien de la colonne du Congrès. — Traitement du personnel préposé à la surveillance et à l'entretien du palais de la rue Ducale. — Frais d'entretien des locaux du pa-			507,310 »

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	lais de la rue Ducale ; frais de surveillance du mu- sée moderne à établir audit palais ; frais relatifs au jardin (salaire du jardinier et entretien du jardin) ; chauffage des locaux habités par les concierges.	8,680 »	»	
128	Monuments à élever aux hommes illustres de la Bel- gique, avec le concours des villes et des provinces ; médailles à consacrer aux événements mémorables	10,000 »	40,000 »	
129	Subsides aux provinces, aux villes et aux commu- nes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments ; subsides pour la restauration et la conservation d'objets d'art et d'archéologie, appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc. ; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclu- sivement historique.	56,000 »	»	
130	Commission royale des arts et monuments. — Per- sonnel. — Frais de copie. — Matériel et frais de déplacement	7 500 »	»	
	CHAPITRE XX.			
	SERVICE DE SANTÉ.			
131	Frais de route et de séjour pour l'inspection des éta- blissements dangereux, insalubres ou incommo- des ; personnel, dépenses diverses et travaux relatifs à cette inspection	»	12,000 »	
132	Frais des commissions médicales provinciales ; police sanitaire et service des épidémies	45,000 »	»	
133	Encouragements à la vaccine ; service sanitaire des ports de mer et des côtes ; subsides aux sages- femmes pendant et après leurs études : 1 ^o pour les aider à s'établir ; 2 ^o pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent aux femmes indigentes ; subsides en cas d'épidémies ; récom- penses pour services rendus pendant les épidé- mies ; impressions et dépenses diverses	30,000 »	»	114,200 »
134	Académie royale de médecine	20,000 »	»	
135	Conseil supérieur d'hygiène publique ; jetons de présence et frais de bureau.	4,200 »	»	
	CHAPITRE XXI.			
	EAUX DE SPA.			
136	Traitement du commissaire du gouvernement près la société concessionnaire des jeux de Spa.	5,000 »	»	5,000 »
	CHAPITRE XXII.			
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.			
137	Traitements temporaires de disponibilité	»	10,594 16	10,594 16
	CHAPITRE XXIII.			
	DÉPENSES IMPRÉVUES.			
138	Dépenses imprévues non libellées au budget.	9,900 »	»	9,900 »
	Total du budget du Ministère de l'intérieur. fr.	8,444,914 49	487,656 82	8,932,568 31